

Le monde
30/4/96.

Les déesses musulmanes du stade sont interdites de Jeux

GENÈVE
de notre correspondante

Afin que leur pureté soit préservée, les femmes musulmanes sont interdites de Jeux olympiques à Atlanta. Aux Jeux de Barcelone en 1992, déjà, dix-huit pays musulmans avaient envoyé des équipes exclusivement masculines.

La Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège actuellement au Palais des Nations à Genève, a été saisie de cette mesure discriminatoire par la représentante de la Ligue tunisienne, Emma Atallah-Soula, affiliée à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), qui a rappelé que « les valeurs d'universalité et de lutte contre l'exclusion ont toujours inspiré le mouvement sportif international, valeurs qu'est venue confirmer (...) la Charte olympique ».

La Grèce a déposé auprès de l'ONU un projet de résolution qui invite tous les Etats à prendre les mesures nécessaires pour une participation égale et intégrale - sans aucune discrimination - des femmes et des hommes aux Jeux olympiques. Enfin, le Comité Atlanta

Plus exige que le Comité olympique - qui, du temps de l'apartheid, avait refusé des équipes de sportifs uniquement composées de Blancs - boycotte les pays qui ont décidé d'envoyer à Atlanta des équipes exclusivement composées d'hommes.

Lors de la Conférence mondiale des femmes à Pékin, l'Iran s'était déclaré « moralement responsable de cinq cents millions de femmes musulmanes ». Ce pays a organisé des « Jeux de la solidarité islamique », auxquels seules les femmes peuvent être admises. Les premiers de ces Jeux ont eu lieu en 1994 à Téhéran. Le président Rafsandjani a expliqué que les musulmans devaient veiller que les femmes ne soient pas mêlées aux « conséquences indésirables du sport », afin de « prévenir la corruption qui pourrait résulter de la présence simultanée des hommes et des femmes athlètes dans un seul et même lieu ».

Les prochains Jeux pour femmes auront lieu en 1997 à Téhéran. La présence des photographes et journalistes sera interdite. Celle de tout spectateur mâle sera bannie du stade. Les hommes ne seront admis qu'à l'occasion

de la cérémonie de remise des médailles aux femmes archivoilées, chevilles et poignets soigneusement dissimulés. Seules quelques disciplines athlétiques seront autorisées à cette compétition. Le marathon, le saut à la perche n'en font pas partie, pas plus que le tennis ou le tir à l'arc. Tout en reconnaissant que le prophète avait ordonné aux pères d'apprendre la natation et le tir à leurs enfants, Chafouni Fard, président de l'éducation physique de l'Iran, a estimé que la présence simultanée d'hommes et de femmes est une raison suffisante pour empêcher la participation de ces dernières aux Jeux d'Atlanta.

L'Amérique a failli lui fournir une arme idéologique inespérée. Le Los Angeles Times a révélé, le 25 avril, que les dirigeants du comité d'organisation des Jeux avaient imaginé de voler deux statues installées à l'entrée du Coliseum de Los Angeles, lieu de départ de la flamme olympique (lire page 20). La nudité de ces dieux du stade menaçait d'attenter à la pudeur.

Isabelle Viciniac

La FIDH qui est une ONG accusée aussi de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. (ATLANTA + n'ayant pas encore fait de démarches pour être membre de l'ONU)

1 2 1